

MOTION DU 9 DECEMBRE 2021
REVALORISATIONS SALARIALES EN OCCITANIE
Secteur Social et Médico-Social

L'Occitanie a été première région fer de lance des mobilisations pour les revalorisations salariales du secteur social et médico-social via des mobilisations historiques et inédites :

- En juin dernier, près de 500 responsables associatifs se sont retrouvés dans les 13 départements de l'Occitanie, devant l'ARS, devant les Préfectures, les Conseils Départementaux ou la DIR-PJJ.
- En octobre dernier, près de 300 représentants associatifs se sont réunis dans le cadre de rassemblements à Toulouse et Montpellier.
- Aujourd'hui, le 9 décembre avec un appel au rassemblement aux directions et gouvernances des associations et aux représentants des usagers et des familles de nos secteurs devant la préfecture de Région à Toulouse suivi d'une conférence de presse.

Les annonces du Premier Ministre du lundi 8 novembre sur l'extension des revalorisations Ségur aux professionnels soignants du champ du handicap visés par l'accord de méthode Laforcade et intervenant au sein d'ESMS PH financés par les Départements sont certes une avancée mais elles ne répondent que très partiellement à la situation : d'autres professionnels du secteur du handicap restent exclus, tout comme les salariés d'autres champs par exemple dans le secteur social.

Nous constatons une persistance à haut niveau et des formes d'enracinement de la pauvreté dans nos territoires pour des catégories de la population. Ces réalités rendent indispensable l'action des travailleurs sociaux auprès de ces personnes, ils sont les artisans de la cohésion sociale et de la société, dans l'accès au logement comme à l'emploi, à la santé à l'éducation ou encore aux droits et à la citoyenneté.

Face à ce défi, le travail social est en crise. Comme de nombreux secteurs, Il fait face à des tensions de recrutement dont les conséquences sont dramatiques pour l'accompagnement et l'hébergement social. Un manque de bras auquel s'ajoute un manque de candidats dans nos écoles de formation. Les professionnels sont, pour leur niveau d'étude, mal rémunérés tout en étant confrontés à des conditions de travail difficiles. L'avenir de nos métiers est en péril. Les professionnels de la protection de l'enfance, de l'hébergement des personnes sans abri, de l'accueil des demandeurs d'asile, de la formation ou encore de la protection juridique des majeurs restent toujours écartés et ignorés du champ de la revalorisation

La conférence des métiers de l'accompagnement social et médico- social qui s'annonce doit être l'occasion d'envisager globalement les revalorisations de nos professionnels et nous souhaitons nous y engager pour défendre l'équité. L'heure est venue de revaloriser le rôle, les missions, le statut et la rémunération des professions du travail social et de redonner des perspectives positives à ces dizaines de milliers de professionnels qui font vivre les politiques de solidarité de l'Etat et des collectivités au quotidien.

Cette motion vise donc à porter à nouveau l'attention sur la situation **d'une très grande partie des professionnels du secteur social et médico-social privé non lucratif œuvrant dans le secteur de l'accompagnement des situations de handicap, du grand âge, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et la protection juridique des majeurs.**

Quelques chiffres

En 10 ans, le pouvoir d'achat des salariés des structures associative a baissé de 25% et nombre d'entrées de grilles sont toujours en deçà du SMIC faute de moyens autorisés par les pouvoirs publics.

Le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif a un fort potentiel d'emploi

(Source : Enquête emploi Unifaf (désormais Opcoc Santé, 2017))

- 785 000 salariés, soit 4,3 % de l'emploi salarié privé en France
- Plus de 150 000 départs à la retraite d'ici à 2025, laissant présager d'importants besoins de recrutement
- 3,4% de croissance annuelle de l'emploi sur la dernière décennie

L'INTERFEDERALE OCCITANIE



COMMUNIQUE
POURSUITE DE LA MOBILISATION SUR LES REVALORISATIONS SALARIALES EN OCCITANIE
Secteur Social et Médico-Social
Le jeudi 9 décembre 2021 à 14h
Préfecture de Région, 1 place Saint-Étienne à Toulouse (31)

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PREFECTURE DE REGION A TOULOUSE

L'Occitanie a été première région fer de lance des mobilisations pour les revalorisations salariales du secteur social et médico-social via des mobilisations historiques et inédites :

- En juin dernier, près de 500 responsables associatifs se sont retrouvés dans les 13 départements de l'Occitanie, devant l'ARS, devant les Préfectures, les Conseils Départementaux ou la DIR-PJJ.
- En octobre dernier, près de 300 représentants associatifs se sont réunis dans le cadre de rassemblements à Toulouse et Montpellier.

Les annonces du Premier Ministre du lundi 8 novembre sur l'extension des revalorisations Ségur aux professionnels soignants du champ du handicap visés par l'accord de méthode Laforcade et intervenant au sein d'ESMS PH financés par les Départements sont certes **une avancée mais elles ne répondent que très partiellement à la situation** : d'autres professionnels du secteur du handicap restent exclus, tout comme les salariés d'autres champs par exemple dans le secteur social. Cet appel à rassemblement vise donc à porter à nouveau l'attention sur la situation d'une très grande partie des professionnels du secteur social et médico-social privé non lucratif œuvrant dans le secteur de l'accompagnement des situations de handicap, du grand âge, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et la protection juridique des majeurs.

A cette occasion, nous demanderons une rencontre auprès du Préfet de Région afin de lui remettre une motion

Nous donnons rendez-vous le jeudi 9 décembre 2021 à 14h
A la Préfecture de Région, 1 place Saint-Étienne à Toulouse (31)

- **Aux directions et gouvernances des associations** et aux **représentants des usagers et des familles de nos secteurs**. Faites-nous part de votre intention de participer [via ce formulaire](#)

L'INTERFEDERALE OCCITANIE

